

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
-----  
MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA  
J U S T I C E .  
-----

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-  
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL  
-----

DIRECTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
-----

DU 13 FEVRIER 1978  
DECRET N° 78/109 /MTJ.SGFPT.DFP/4/1/15 *le*  
portant intégration et nomination de Monsieur  
BAKALA Lambert dans les cadres de la catégo-  
rie A, hiérarchie I des Services Sociaux  
(Jeunesse et Sports).-

-----0000-----  
LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILI-  
TAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.  
-----

(/ I S A S :

- (/u l'Acte Fondamental du 5.4.1977;  
(/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des  
fonctionnaires;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement  
sur la solde des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-  
sation des diverses catégories des cadres;  
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories  
et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 por-  
tant statut général des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 63-79 du 26.3.1963 fixant le statut commun  
des cadres des fonctionnaires de la Jeunesse et des Sports;  
(/u le décret n° 63-81/FP.BE du 25.3.1963 fixant les condi-  
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doi-  
vent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles  
7 & 8;  
(/u le décret n° 67-50/FP.BE du 26.2.1967 réglementant la  
prise d'effet du point de vue des actes réglementaires relatifs aux  
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclasse-  
ments;  
(/u le décret n° 74-454 du 17.12.1974 modifiant le tableau  
hiérarchique des cadres A, B, C et D de l'Enseignement (Jeunesse et  
Sports), abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1er,  
2, 3, 5, 10, 15, 15, 18, 19 et 20 du décret n° 63-79 du 26.3.1963 ~~af-  
fixant le statut commun des cadres des fonctionnaires de la Jeunesse et  
Sports;~~  
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.1974 abrogeant les disposi-  
tions du décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonne-  
ments indiciaires des fonctionnaires;  
(/u l'Acte n° 001 du 3.4.1977 structurant le Comité Militai-  
re du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,  
Ministre du Plan;  
(/u le décret n° 77-165 du 5.4.1977 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres;  
(/u l'Ordonnance n° 35-77 du 28.7.1977 relative à l'exerci-  
ce du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;  
(/u la lettre n° 1757/DNS/SAP du 19.10.1977 du Directeur  
National des Sports transmettant le dossier de l'intéressé;

DECRET :

.../...

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 74-454 du 17.12.1974 susvisé, Monsieur BAKALA Lambert, né le 19.10.1948 à Mouyendzi, titulaire du Diplôme de Professeur d'Education Physique et Sportive délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports de la République Algérienne Démocratique et Populaire, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse et Sports) et nommé au grade de Professeur Certifié d'Education Physique et Sportive Stagiaire, indice 790.

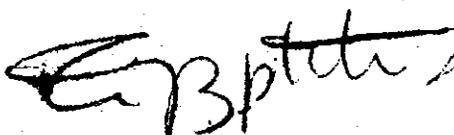
ARTICLE 2°. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de la Culture, des Arts et des Sports.

ARTICLE 3°. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera ./-

BRAZZAVILLE, LE 13 FEVRIER 1978

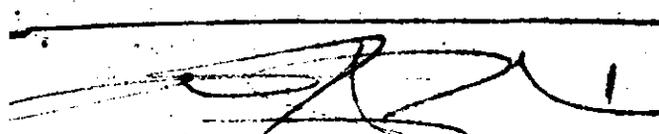
Par le Deuxième Vice Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Le Ministre de la Culture, des Arts et des Sports,

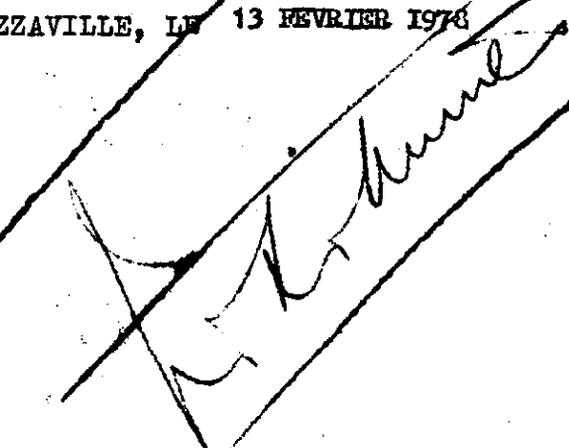


Jean-Baptiste TATI-LOUTARD.

Le Ministre du Travail et de la Justice,

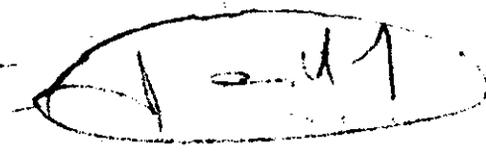


Alphonse MOUÏSSOU-FOUATI.



Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances,



Henri LOPES.

AMPLIATIONS :

JORPC	1
SGFPT.DFP	2
SGFPT.BST	1
D.B.	2
D.C.E.	1
MCAS	1
DNS	2
INTERESSE	1
DOSSIER	3
SGCM/BC	2

